

INFORMATIONS DE RENTRÉE

Niveau SIXIÈME

RENTRÉE : MARDI 1^{er} SEPTEMBRE

10h00 : accueil des parents et des élèves par la responsable du collège Florence Masson et la responsable de vie scolaire Sophie Ferreboeuf.

10h30 : prise en charge **des parents** par le professeur principal qui présente la classe de leur enfant et par les enseignants qui présentent les objectifs de l'année.

10h30 : prise en charge **des élèves** par la vie scolaire, je participe à un Team Building pour mieux connaître mes camarades et le collège.

12h : repas offert par l'établissement aux élèves de 6^{ème}. **Sortie exceptionnelle à 15h00 (autorisation sur coupon).**

Les parents des élèves de 6^{ème} sont aussi invités. Remplir et retourner avant le 25 août le coupon en fin de circulaire pour la présence à la réunion et au repas.

13h30 : je découvre ma classe et mon emploi du temps, j'apporte ma trousse et mes cahiers, je remplis les documents de rentrée, je prends connaissance du règlement. Je récupère mes livres.

DEBUT DES COURS : mercredi 2 septembre selon l'emploi du temps (pour rappel, la sortie du collège se fait tous les jours **au plus tôt à 16h15**)

- **Ne pas acheter de cahier de texte ou agenda car un tableau de bord sera fourni aux élèves (5,00 € sur la facture)**

Niveau CINQUIÈME

RENTREE DES ELEVES : MARDI 1^{er} SEPTEMBRE

13h00-13h30 : accueil par la responsable du collège Florence Masson et la responsable de vie scolaire Sophie Ferreboeuf.

13h30-14h30 : prise en charge par le professeur principal, découverte de l'emploi du temps, Ecole Directe, présentation des objectifs de l'année.

14h30-15h00 : remise des livres

15h00 : fin de la journée de rentrée **(autorisation sur coupon).**

DEBUT DES COURS : mercredi 2 septembre selon l'emploi du temps

- **Ne pas acheter de cahier de texte ou agenda car un tableau de bord sera fourni aux élèves (5,00 € sur la facture)**

Niveau QUATRIEME

RENTREE DES ELEVES : MERCREDI 2 SEPTEMBRE

8h00 : accueil par la responsable du collège Florence Masson et la responsable de vie scolaire Sophie Ferreboeuf

8h30 : remise des livres

9h30-11h45 : prise en charge par le professeur principal, découverte de l'emploi du temps, Ecole Directe, présentation des objectifs de l'année.

DEBUT DES COURS : jeudi 3 septembre à 8h05 selon l'emploi du temps.

- **Ne pas acheter de cahier de texte ou agenda car un tableau de bord sera fourni aux élèves (5,00 € sur la facture)**

Niveau TROISIÈME

RENTREE DES ELEVES : MERCREDI 2 SEPTEMBRE

8h30 : accueil par la responsable du collège Florence MASSON et la responsable de vie scolaire Sophie Ferreboeuf

9h00-10h00 : remise des livres

10h00-11h45 : prise en charge par le professeur principal, découverte de l'emploi du temps, Ecole Directe, présentation des objectifs de l'année.

DEBUT DES COURS : jeudi 3 septembre à 8h05 selon l'emploi du temps.

- **Ne pas acheter de cahier de texte ou agenda car un tableau de bord sera fourni aux élèves (5,00 € sur la facture)**

INTERNAT INSTALLATION

Mardi 1^{er} septembre : de 7h45 à 9h15 et de 18h à 19h

Mercredi 3 septembre : de 17h à 19h

RESTAURATION

Les inscriptions se feront sur Ecole Directe via l'onglet « Réservations ».

Autorisation de sorties

Une annexe papier sera distribuée aux élèves le jour de la rentrée, indiquant les autorisations de sorties accordées par les familles. Sans retour de ce document, les élèves resteront en étude jusqu'à 17h45.

STAGES

Merci de noter que les troisièmes feront un stage, **du 12 au 16 octobre 2026**, afin de découvrir un métier. Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir à un lieu de stage potentiel. Les élèves en quatrième et troisième peuvent aussi réaliser des stages sur chaque période de vacances scolaires (hors Noël) à raison d'une semaine maximum, et selon les limites fixées par la loi. Toutes les modalités de ces stages vous seront expliquées lors des réunions de rentrée.

LES FOURNITURES SCOLAIRES

Les listes des fournitures scolaires sont jointes à ce courrier.

LES MANUELS SCOLAIRES

Les livres, prêtés gratuitement, seront distribués en classe par le professeur principal. Les élèves en sont responsables, il faut donc en prendre bien soin : ils doivent être couverts et porter une étiquette avec nom et prénom de l'élève.

En cas de non restitution ou de dégradation importante d'un ou plusieurs manuels, ils seront facturés en fin d'année scolaire.

L'établissement en reste propriétaire.

Les cahiers de travaux dirigés sont à la charge des familles et seront facturés.

A NOTER DANS VOS AGENDAS

En troisième : réunion pour les parents : présentation et objectifs de l'année

Mardi 15 septembre 2026 à 18h00